

Fait et arrêté à Omoa le quinze avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

n° 1088

n° 130 des Enquêtes

Déclaration. Revendication de la nommée *Na hianeueei*, coltratrice domiciliée à Hemarave

La nommée *Na hianeueei*, not présente ce jour vingt neuf mars mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre *Maamahana*, située à *Calpiopio*, d'une Contonée de *Seve auei*, plantée de *Cestiers*. Bornée au Nord par un ruisseau, au Sud par la terre *Tahimui*, à l'Est par la terre *Maamahaputona*, à l'Ouest par la terre *Teitupa*.

Le réclamante ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instant à une enquête administrative, de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Arrêtons

La terre *Maamahana*, située à *Calpiopio*, ci-dessus désignée, appartient à la nommée *Na hianeueei*.

Fait et arrêté à Omoa le quinze avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

n° 1689

n° 137 des Enquêtes

Déclaration. Revendication de la nommée *Galianeueei*, coltratrice domiciliée à Hemarave

La nommée *Galianeueei*, not présente ce jour vingt neuf mars mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre *Poopoouaii*, située à *Calpiopio*, d'une Contonée de *Seve auei*, plantée de *maïses*. Bornée au Nord par la terre *Moeteeki*, au Sud par la terre *Vaiueue*, à l'Est par la terre *Moepouo*, à l'Ouest par la terre *Vaiache*.

Le réclamante ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instant à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Arrêtons

La terre *Poopoouaii*, située à *Calpiopio*, ci-dessus désignée, appartient à la nommée *Galianeueei*.

Fait et arrêté à Omoa le quinze avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*